



# Présentation du Groupe

<b>1.1</b>	<b>Un acteur d'envergure mondiale sur des marchés porteurs</b>	<b>22</b>	<b>1.4</b>	<b>Historique</b>	<b>30</b>
1.1.1	Un positionnement sur des marchés encore largement sous-pénétrés	22	<b>1.5</b>	<b>Réglementation</b>	<b>31</b>
1.1.2	Des évolutions du monde du travail favorables aux activités d'Edenred	22	1.5.1	Réglementation fiscale et sociale	31
1.1.3	Des savoir-faire et un positionnement uniques	23	1.5.2	Autres réglementations	32
1.1.4	Un acteur d'envergure mondiale dédié au monde du travail	23	<b>1.6</b>	<b>Relations contractuelles</b>	<b>33</b>
1.1.5	Un profil financier attractif	24	1.6.1	Relations contractuelles avec la clientèle	33
<b>1.2</b>	<b>Stratégie et objectifs 2021</b>	<b>26</b>	1.6.2	Relations contractuelles avec les prestataires marchands	33
1.2.1	Stratégie	26	1.6.3	Relations contractuelles avec les fournisseurs et prestataires de services	33
1.2.2	Objectifs 2021	28	<b>1.7</b>	<b>Propriété intellectuelle</b>	<b>34</b>
<b>1.3</b>	<b>Faits marquants 2020 et calendrier financier 2021</b>	<b>28</b>	<b>1.8</b>	<b>Propriétés immobilières</b>	<b>34</b>
1.3.1	Faits marquants 2020	28			
1.3.2	Calendrier financier 2021	30			

# 1

## PRÉSENTATION DU GROUPE

### 1.1 Un acteur d'envergure mondiale sur des marchés porteurs

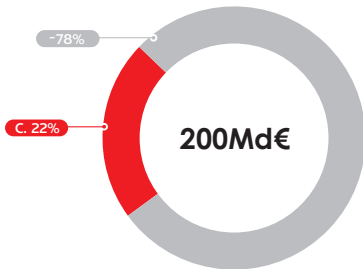
## 1.1 Un acteur d'envergure mondiale sur des marchés porteurs

### 1.1.1 Un positionnement sur des marchés encore largement sous-pénétrés

Edenred opère sur des marchés encore peu pénétrés offrant de larges opportunités de croissance, notamment liées à la digitalisation des programmes et des canaux de distribution.

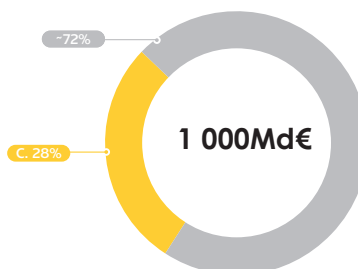
#### AVANTAGES AUX SALARIÉS REPAS ET ALIMENTATION

Marché adressable, Volume d'affaires



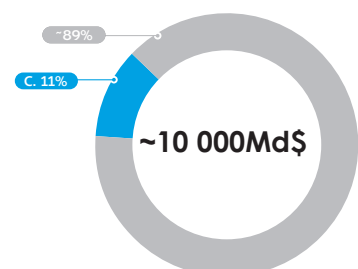
#### SOL. DE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE CARBURANT CONSOMMÉ

Marché adressable, Volume d'affaires



#### SERVICES DE PAIEMENT AUX ENTREPRISES COMPTES FOURNISSEURS<sup>(1)</sup>

Marché adressable, Volume d'affaires



■ Pénétration de marché ■ Marché non pénétré

(1) États-Unis seulement  
Source : Estimation Edenred

### 1.1.2 Des évolutions du monde du travail favorables aux activités d'Edenred

La sous-pénétration des marchés dans lesquels opère Edenred reflète d'une part l'évolution des attentes des différents acteurs du monde du travail et de la société civile, et d'autre part le processus de digitalisation de ces marchés et des canaux de distribution, permettant d'élargir considérablement le nombre d'entreprises adressables, avec un coût d'acquisition réduit.

Les facteurs de développement du marché des **Avantages aux salariés** regroupent principalement la formalisation de l'économie, l'urbanisation croissante, l'émergence d'une classe moyenne et l'augmentation de la part du secteur tertiaire dans l'économie. Le développement de ce marché répond aussi à des évolutions sociales telles que la féminisation du monde du travail, le vieillissement de la population dans les pays développés et la croissance de la population globale dans les pays émergents, ou encore la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le marché des **Solutions de mobilité professionnelle** bénéficie des besoins de mobilité accrue des salariés, ainsi que de la volonté des entreprises d'accroître le contrôle et la traçabilité des dépenses professionnelles, tout en réduisant leurs coûts et en optimisant le temps consacré à la gestion de ces dépenses.

**Les Solutions complémentaires** permettent à Edenred de proposer une offre complète aux entreprises et collectivités, notamment les **Services de paiement aux entreprises** qui permettent de gérer plus efficacement et de manière plus sécurisée les flux financiers des sociétés. **Les solutions de Motivation et récompenses** répondent quant à elles au besoin croissant des entreprises de fidéliser et motiver leurs salariés. Enfin les **Programmes sociaux publics** aident les États et collectivités locales à lutter contre le marché du travail informel et à mieux contrôler les subventions accordées tout en visant une amélioration du pouvoir d'achat des citoyens.

### 1.1.3 Des savoir-faire et un positionnement uniques

Fort de 50 ans d'expertise, Edenred se situe à l'intersection de quatre savoir-faire complémentaires :

- la maîtrise des technologies de paiement dématérialisé (*Fin Tech*) ;
- la capacité à proposer des solutions de filtrage et de contrôle de flux financiers selon la réglementation locale ou selon les règles souhaitées par l'entreprise cliente (*Reg Tech publique ou privée*) ;
- la capacité à affilier des réseaux et à en matérialiser l'intermédiation financière (*Financial intermediation*) ;
- l'exploitation des données transactionnelles pour proposer de nouveaux services (*Data intermediation*).

Cette expertise s'appuie notamment sur les compétences digitales de sa plateforme technologique d'émission, d'autorisation et de remboursement des paiements.

Edenred intègre ainsi une expertise de paiement au service de son large écosystème connectant 50 millions de salariés utilisateurs, 2 millions de commerçants partenaires et 850 000 entreprises clientes, avec un positionnement unique sur ses trois marchés d'Avantages aux salariés, de Solutions de mobilité professionnelle, et de Solutions complémentaires.

1

### 1.1.4 Un acteur d'envergure mondiale dédié au monde du travail

En 50 ans, Edenred s'est implanté dans 46 pays sur les cinq continents. Dans la plupart de ces pays, le Groupe a été le pionnier du marché **des Avantages aux salariés**, en initiant la mise en place de dispositions légales nécessaires et y jouit généralement d'une position de *leader*. Depuis les années 1990, s'appuyant sur la même expertise de gestion de flux de paiements dédiés dans le monde du travail, Edenred s'est également développé dans les **Solutions de mobilité professionnelle**. Aujourd'hui Edenred bénéficie d'une position de *leader* en Amérique latine et est le numéro deux des émetteurs multi-enseignes paneuropéens. Plus récemment, à partir de 2016, Edenred a capitalisé sur les expertises de sa plateforme technologique digitale en lançant une offre de **Services de Paiements aux entreprises**, qui s'est étoffée en 2019 avec l'acquisition de Corporate Spending International (CSI), acteur reconnu sur le marché porteur du Corporate Payment aux États-Unis.

- Solutions complémentaires (4% du chiffre d'affaires opérationnel 2020 du Brésil) : *Accentiv/Mimetica*.

En 2020, le chiffre d'affaires opérationnel y a atteint 281 millions d'euros.

#### Environnement concurrentiel

Edenred, dans chacun des pays où il est présent, est en concurrence avec plusieurs acteurs, qui peuvent être locaux, régionaux ou mondiaux. Ces acteurs diffèrent selon les lignes de métiers d'Edenred.

Sur le marché des Avantages aux salariés, Edenred est en concurrence dans la plupart des pays où il est présent avec les acteurs mondiaux Sodexo et Groupe Up, auxquels s'ajoutent des acteurs régionaux ou locaux tels qu'Alelo au Brésil, Natixis Intertitres et Swile en France, ou ePassi en Finlande.

Sur le marché des Solutions de mobilité professionnelle, Edenred est en concurrence avec les acteurs américains FleetCor et WEX, dont la présence est mondiale, et également avec d'importants acteurs régionaux tels que DKV, Eurowag, Radius en Europe. Sur cette ligne de métier, Edenred est aussi en concurrence avec de nombreux concurrents locaux.

En ce qui concerne les Solutions complémentaires, le marché de la Motivation et récompenses est extrêmement compétitif dans l'ensemble des pays ; quant au segment des Services de paiement aux entreprises, en plein essor, il compte une multitude d'acteurs locaux ou régionaux comme Avidxchange ou BottomLine aux États-Unis, auxquels s'ajoutent des groupes de taille mondiale tels que FleetCor et WEX.

Par ailleurs, Edenred assure une veille stratégique active de ses marchés adjacents, et de l'écosystème des *start-ups* notamment grâce à l'expertise d'Edenred Capital Partners, le fonds de capital-risque d'Edenred et à un partenariat avec la société de capital-risque Partech International.

#### Principaux pays d'implantation

La **France** offre plusieurs catégories de solutions :

- Avantages aux salariés (76% du chiffre d'affaires opérationnel 2020 de la France) : *Ticket Restaurant, Kadéos, Ticket CESU* ;
- Solutions de mobilité professionnelle (10% du chiffre d'affaires opérationnel 2020 de la France) : *Ticket Clean Way, Ticket Fleet Pro, La Compagnie des cartes-carburant* ;
- Solutions complémentaires (14% du chiffre d'affaires opérationnel 2020 de la France) : *Services de paiement aux entreprises, Kadéos, Ticket CESU, Ticket Service*.

En 2020, le chiffre d'affaires opérationnel y a atteint 253 millions d'euros.

Le **Brésil** présente une offre large et diversifiée de solutions :

- Avantages aux salariés (52% du chiffre d'affaires opérationnel 2020 du Brésil) : *Ticket Restaurante, Ticket Alimentação, Ticket Transporte, Ticket Cultura* ;
- Solutions de mobilité professionnelle (44% du chiffre d'affaires opérationnel 2020 du Brésil) : *Ticket Log, Repom* ;

# 1

## PRÉSENTATION DU GROUPE

### 1.1 Un acteur d'envergure mondiale sur des marchés porteurs

#### Sociétés comparables

ENTREPRISE	ACTIVITÉ PRINCIPALE	PAYS	MONNAIE
Adyen	Systèmes de paiement	Pays-Bas	Euro (€)
FleetCor	Cartes-carburant et Services de paiement aux entreprises	États-Unis	Dollar (\$)
MasterCard	Systèmes de paiement	États-Unis	Dollar (\$)
Sodexo	Services aux entreprises	France	Euro (€)
Visa	Systèmes de paiement	États-Unis	Dollar (\$)
Wex	Cartes-carburant et Services de paiement aux entreprises	États-Unis	Dollar (\$)
Worldline	Systèmes de paiement	France	Euro (€)

#### 1.1.5 Un profil financier attractif

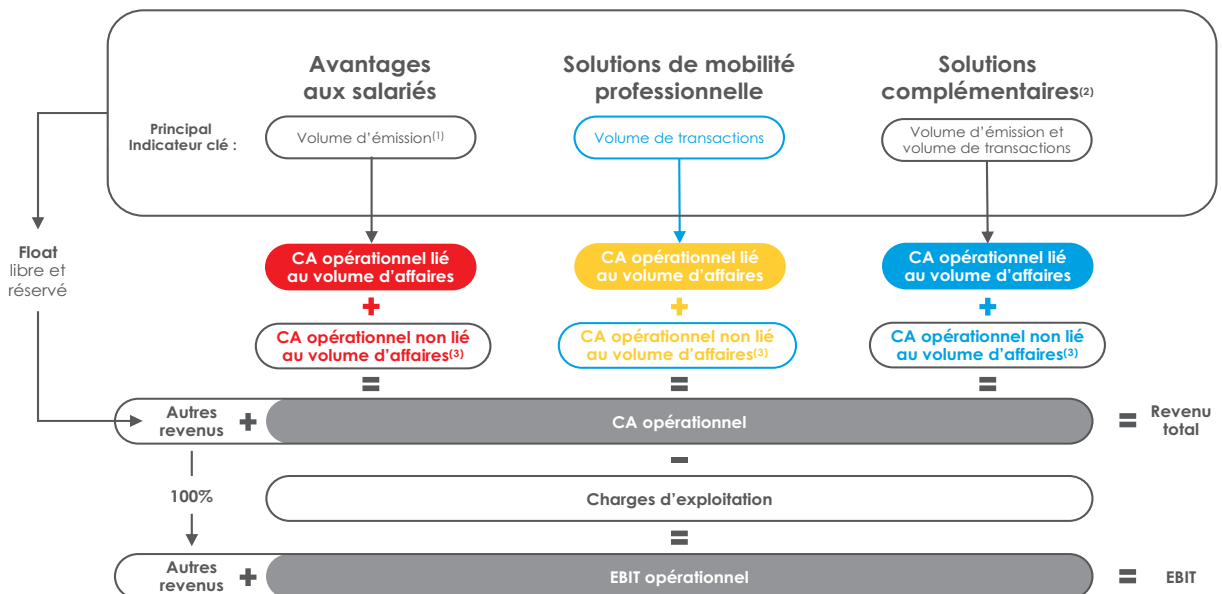
Le profil de croissance profitable et durable d'Edenred permet au modèle économique du Groupe d'associer les caractéristiques d'une société de croissance, à celles d'un groupe d'une grande solidité financière. Edenred bénéficie d'un levier opérationnel important, d'une faible intensité capitalistique, et d'un modèle structurellement générateur de trésorerie, grâce à son besoin en fonds de roulement (BFR) négatif, puisqu'une large proportion de solutions Edenred a la particularité d'être prépayée.

Le schéma ci-dessous décrit le modèle financier d'Edenred :

- le **revenu total** du Groupe qui atteint 1,5 milliard d'euros en 2020, est composé du chiffre d'affaires opérationnel et des autres revenus.

L'indicateur le plus pertinent pour mesurer le niveau d'activité du Groupe est le **chiffre d'affaires opérationnel**. Une partie de celui-ci est liée au volume d'affaires géré par Edenred :

- l'**EBITDA**, égal à l'excédent brut d'exploitation qui correspond au **revenu total diminué des charges d'exploitation (hors amortissements et provisions)**. Il s'établit à 580 millions d'euros en 2020 ;
- l'**EBIT** correspond au résultat d'exploitation avant autres charges et produits, et comprend :
  - l'EBIT opérationnel qui correspond au résultat d'exploitation avant autres charges et produits retraité des autres revenus,
  - les autres revenus.



(1) Certaines Solutions de mobilité professionnelle et Solutions complémentaires sont préchargées et génèrent également du volume d'émission.

(2) Les Solutions complémentaires regroupent principalement :

- des solutions de Motivation et récompenses dont l'indicateur clé est généralement le volume d'émission ;
- des Programmes sociaux publics dont l'indicateur clé est généralement le volume d'émission ;
- des Services de paiement aux entreprises.

(3) Par exemple : frais de maintenance, d'installation, d'abonnement périodique.

## Avantages aux salariés

Les **Avantages aux salariés** ont pour spécificité d'être **préchargés**, générant un **volume d'émission**. Ce volume d'émission correspond au montant des fonds préchargés attribués aux utilisateurs.

La génération de **chiffre d'affaires opérationnel** des Avantages aux salariés provient essentiellement de commissions liées au volume d'émission, perçues auprès des entreprises clientes et des commerçants partenaires. Le chiffre d'affaires opérationnel est aussi constitué de revenus non liés au volume d'affaires, comme des frais par nombre d'utilisateurs, notamment dans le cadre de ses solutions de plateformes d'engagement des salariés. À cela s'ajoute une source de revenus plus marginale liée aux gains réalisés sur les titres perdus ou périmés.

L'intervalle de temps entre le chargement des moyens de paiement par les entreprises clientes et leur remboursement aux commerçants partenaires, explique un **besoin en fonds de roulement négatif** qui, diminué des créances, constitue l'essentiel du **float**. Les intérêts qui résultent du placement de ce **float** constituent les **autres revenus** (anciennement appelés chiffre d'affaires financier).

## Solutions de mobilité professionnelle

Dans cette ligne de métier, le **chiffre d'affaires opérationnel** est constitué de différents types de commissions perçues auprès des entreprises clientes et des commerçants partenaires : commissions liées à l'utilisation d'une carte-carburant en pourcentage du montant de la transaction, en pourcentage de la prise de carburant, en litres ou en frais par transaction, mais aussi d'autres types de commissions non liées aux dépenses de carburant (maintenance de véhicule, péage, lavage, parking, remboursement de TVA).

Certaines solutions au sein de cette activité sont préchargées et produisent du **float**, générant d'**autres revenus**. De plus, la différence entre le délai de paiement par le client et le délai de remboursement des commerçants partenaires, constitue au niveau du Groupe un **besoin en fonds de roulement négatif**, source de financement complémentaire d'Edenred.

## Solutions complémentaires

Le **chiffre d'affaires opérationnel** des Solutions complémentaires est constitué principalement de commissions perçues auprès des clients (entreprises, collectivités ou institutions publiques) et des commerçants partenaires dans les solutions de Motivation et récompenses et dans les Programmes sociaux publics, auxquelles s'ajoutent des revenus perçus auprès d'utilisateurs salariés et des gains réalisés sur les titres perdus ou périmés.

Depuis quatre ans, Edenred développe de nouveaux Services de paiement aux entreprises qui génèrent également des sources de chiffre d'affaires opérationnel, liées ou non au volume d'affaires (interchange, abonnements mensuels, commissions par transaction, commissions par montant dépensé ou autres).

## Un modèle économique fortement générateur de cash flows

Grâce à son profil de croissance profitable et durable et à son besoin en fonds de roulement structurellement négatif le Groupe génère d'importants **cash flows**.

1

## 1.2 Stratégie et objectifs 2021

### 1.2.1 Stratégie

Le plan stratégique 2019-2022 «*Next Frontier*» capitalise sur la spécificité du modèle de plateforme du Groupe présenté dans notre introduction pour faire d'Edenred le compagnon de tous les jours des acteurs du monde du travail. Le Groupe est ainsi en position de leur offrir, au sein d'un même portefeuille virtuel (*wallet*), l'ensemble des services et des solutions de paiement dont ils ont besoin pour faciliter leur vie professionnelle.

Ce modèle de plateforme, couplé à la digitalisation des process et à la mutualisation de services supports, génère des effets d'échelle importants, assurant d'une part la possibilité de proposer de

nouvelles solutions et d'autre part un déploiement large, rapide, et à moindre coût des innovations pour générer une croissance profitable.

Malgré la crise épidémique actuelle, les fondamentaux d'Edenred restent inchangés et plus que jamais cette stratégie a prouvé son efficacité.

Capitalisant sur les spécificités uniques de cette plateforme, Edenred articule le plan stratégique «*Next Frontier 2019 – 2022*» autour de plusieurs leviers de croissance profitable et durable.

### Next Frontier 2019-2022

#### #1. SCALE

Excellence opérationnelle

#### Pénétration

- Efficacité commerciale
- PME

#### Maximisation

- Rétention de chiffre d'affaires
- Monétisation
- Efficience

Acquisitions

Produit

Technologie

Services adjacents

RSE

Passion du client

Engagement des collaborateurs

#### #2. INNOVATION

#### #3. TRANSFORMATION

#### 1.2.1.1 Étendre et renforcer la présence d'Edenred dans ses activités existantes

Edenred opère sur des marchés encore peu pénétrés (cf. 1.1.1) offrant de larges opportunités de croissance, notamment liées à la digitalisation des programmes et des canaux de distribution. La digitalisation demeure un axe de développement important, particulièrement dans le domaine des Avantages aux salariés en Europe, où le taux d'adoption n'a pas atteint son plein potentiel.

Capitalisant sur les méthodes et outils mis en place avec le plan stratégique précédent, *Fast Forward*, Edenred a développé une démarche systématique, articulée autour d'un ensemble de leviers opérationnels principalement destinés à pénétrer davantage ses marchés. Edenred va ainsi notamment poursuivre ses initiatives à destination des PME, segment de marché stratégique significativement moins pénétré que le marché des moyennes ou grandes entreprises. Afin de faire fructifier le potentiel de sa base existante de clients, commerçants partenaires et utilisateurs finaux, Edenred entend développer des outils de rétention, de *cross-selling* et de monétisation de ses services à valeur ajoutée.

### 1.2.1.2 L'innovation, vecteur de différenciation et source de croissance additionnelle

À l'écoute de l'ensemble de ses parties prenantes, Edenred anticipe les nouveaux usages nés de la digitalisation en mettant l'expérience utilisateur sur mobile et l'accès à une consommation omnicanale de ses services (en boutique, sur mobile, ou *online*) au cœur de ses préoccupations. Sa faculté à mettre de plus en plus rapidement à disposition de ses clients des moyens de paiement mobile, *app-to-app*, ou des cartes virtuelles, renforce considérablement l'avantage concurrentiel d'Edenred.

Cette démarche d'innovation nécessite des investissements importants, afin d'améliorer les actifs technologiques globaux du Groupe, assurer la robustesse et la sécurité des systèmes, et augmenter les capacités d'Edenred dans de nouveaux domaines tels que la *data science* ou l'automatisation avancée.

Ces actifs technologiques constitueront un support essentiel pour accélérer le développement d'activités adjacentes, tout en créant des synergies opérationnelles et commerciales. À titre d'exemple, les plateformes digitales d'engagement des salariés offrent un potentiel de marché au moins équivalent à celui des Avantages aux salariés liés à l'alimentation. Sur le segment des Solutions de mobilité professionnelle, les services à valeur ajoutée permettent de diversifier le modèle d'affaires actuel, tout en réduisant la sensibilité du Groupe au prix du carburant <sup>(1)</sup>. Enfin, Edenred entend capitaliser sur sa maîtrise des technologies de paiement les plus avancées et sur ses expertises commerciales pour exploiter pleinement le potentiel de marché des Paiements interentreprises, notamment en Amérique du Nord où ce marché est encore sous-efficace.

### 1.2.1.3 Une politique d'acquisitions ciblées pour enrichir la croissance organique robuste du Groupe

Bénéficiant d'une situation financière saine, avec un niveau d'endettement maîtrisé et une forte capacité de génération de trésorerie, Edenred entend saisir des opportunités de croissance externe en ligne avec les ambitions stratégiques du plan *Next Frontier*, à savoir :

- consolider, via des acquisitions ciblées, sa position de *leader* mondial dans le domaine des Avantages aux salariés ;
- continuer à construire son offre de Solutions de mobilité professionnelle, via l'expansion internationale et via une offre de services à valeur ajoutée élargie pour renforcer sa position d'acteur mondial multiservice ;
- développer les Services de paiement aux entreprises en ciblant de nouveaux secteurs économiques.

En 2020, Edenred a fait l'acquisition du portefeuille de cartes salaires de la société Mint, second opérateur spécialisé dans la distribution et la gestion des salaires des travailleurs non ou sousbancarisés aux Émirats arabes unis. Par cette opération, Edenred a renforcé sa position de leader du marché émirien, où le Groupe compte déjà plus d'un million d'utilisateurs de sa solution C3. Edenred facilite ainsi le quotidien de près de 600 000 salariés, actuellement porteurs de cartes salaires Mint, en leur donnant accès de manière simple et sécurisée aux multiples services à valeur ajoutée proposés via la carte C3 et son application mobile myC3card.

Edenred a également fait l'acquisition du portefeuille de clients de Cooper Card au Brésil. Implantée depuis 2003 dans l'État du Paraná, Cooper Card y commercialise des avantages aux salariés dédiés à l'alimentation. Ce portefeuille a créé une forte complémentarité géographique avec le portefeuille de clients existants d'Edenred et a renforcé sa position sur le marché des avantages aux salariés au Brésil.

Enfin Edenred a annoncé en mai 2020 détenir la totalité du capital de sa filiale UTA, deuxième acteur du marché des cartes-carburant multi-enseignes en Europe, également spécialisé dans les offres de services telles que les solutions de péage, de maintenance et de récupération de TVA. UTA constitue aujourd'hui un atout majeur dans la stratégie de développement des solutions de mobilité professionnelle d'Edenred en Europe.

### 1.2.1.4 Une politique de développement durable

La stratégie opérationnelle s'appuie sur une politique intégrée de Développement Durable, laquelle repose sur trois axes regroupant des engagements qui font l'objet d'un plan d'actions dédié afin d'assurer sa mise en œuvre :

- PEOPLE, améliorer la qualité de vie ;
- PLANET, préserver l'environnement ;
- PROGRESS, créer de la valeur de manière responsable.

Ces trois axes ainsi que les objectifs chiffrés pour chacun de ses engagements à moyen et long terme, sont présentés dans les trois parties dédiées au Chapitre 5, Déclaration de performance extra-financière.

1

(1) En 2020, une variation de 10% du prix du pétrole (Brent crude pour l'Europe, WTI crude pour l'Amérique latine) impactait d'environ 7 millions d'euros le revenu total du Groupe.

## 1.2.2 Objectifs 2021

Edenred est particulièrement bien positionné pour saisir les opportunités issues d'un certain nombre de tendances porteuses apparues ou renforcées avec la crise sanitaire, impactant le monde du travail :

- Un monde plus connecté, digital et « mobile-first » ;
- Un monde pratiquant davantage le télétravail ;
- Un monde recherchant des solutions socialement et environnementalement responsables ;
- Un monde où les paiements inter-entreprises sont de plus en plus automatisés et digitaux.

S'appuyant sur ces mutations et sur son positionnement unique de plateforme d'intermédiation connectant quotidiennement 50 millions d'utilisateurs et 2 millions de commerçants partenaires autour de besoins essentiels (alimentation, mobilité, motivation, paiements professionnels), Edenred dispose d'un potentiel de croissance intact malgré l'impact économique de la crise sanitaire. Edenred continuera d'activer avec agilité les leviers opérationnels destinés à pénétrer davantage ses marchés, à proposer de nouvelles solutions et déployer largement et rapidement ses innovations. Au-delà de ces axes de développement interne, le Groupe entend aussi poursuivre sa politique d'acquisitions ciblées, disposant à cet effet d'une capacité financière de plus d'un milliard d'euros.

Le Groupe entend ainsi accélérer et générer une croissance profitable et durable dans un monde post-Covid.

En ce début d'année 2021, Edenred observe cependant que les incertitudes liées à la crise sanitaire perdurent avec des re-confinements locaux ou des mesures restrictives en Europe comme en France, en Allemagne ou au Royaume-Uni, alors que la situation économique et sanitaire reste dégradée en Amérique latine et du Nord.

Après un premier trimestre où Edenred continuera à faire preuve de résilience malgré une base de comparaison défavorable, le Groupe sera en mesure de croître plus fortement au deuxième trimestre, bénéficiant notamment d'une base de comparaison plus favorable.

Un retour progressif des économies à une situation proche de la normale, grâce notamment à un rythme de vaccination permettant un assouplissement significatif des mesures de restriction à la mi-année, soutiendra la croissance d'Edenred au second semestre.

**Malgré les incertitudes sanitaires, Edenred entend générer en 2021 un EBITDA en croissance organique de minimum 6%.**

Cet objectif repose sur les hypothèses énoncées ci-dessus, sur les caractéristiques d'Edenred et des marchés sur lesquels le Groupe intervient (voir section 1.1), ainsi que sur le déploiement de sa stratégie (voir section 1.2.1). Cet objectif repose sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe à la date de publication de ce document. Il a été établi et élaboré sur une base comparable aux informations financières historiques et conforme aux méthodes comptables du Groupe.

## 1.3 Faits marquants 2020 et calendrier financier 2021

### 1.3.1 Faits marquants 2020 <sup>(1)</sup>

#### Crise sanitaire

- Edenred s'engage pour soutenir ses collaborateurs, ses commerçants partenaires, ses clients et leurs utilisateurs salariés, face à l'ampleur de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 (Communiqué de presse du 7 avril 2020).

#### Responsabilité sociétale et environnementale

- Bertrand Dumazy, Président-directeur général d'Edenred, a co-signé une tribune du Monde autour d'une conviction forte : « Mettons l'environnement au cœur de la reprise économique ». Il appelle ainsi à une mobilisation collective pour faire de la relance économique un accélérateur de la transition écologique – en compagnie de plus de 90 signataires, dirigeants de grandes entreprises françaises et internationales. Réalisée à l'instigation de Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur général de BNP Paribas et Président de de l'association EpE (Entreprises pour l'Environnement), cette tribune prône notamment « de limiter les effets des conséquences sociales et économiques de l'épidémie

de Covid-19, notamment par la mobilisation de moyens financiers pour assurer la capacité des entreprises de notre pays à rebondir de façon inclusive et résiliente » (Actualité du 2 juin 2020).

#### 10 ans d'Edenred

- Le 2 juillet 2010, la scission des activités Hôtellerie et Services du groupe Accor donnait officiellement naissance à Edenred et le groupe était pour la première fois coté à la Bourse de Paris : l'ouverture d'un nouveau chapitre dans une histoire déjà longue de plusieurs décennies. Depuis, Edenred est devenue la plateforme de services et de paiements qui accompagne au quotidien les acteurs du monde du travail, en connectant plus de 50 millions d'utilisateurs à 2 millions de commerçants partenaires au travers de plus de 850 000 entreprises clientes. Le 2 juillet 2020, Edenred célèbre ainsi dix années d'une transformation digitale réussie et d'un engagement, incarné par les 10 000 collaborateurs qui partagent avec enthousiasme les valeurs du Groupe : passion du client, respect, imagination, simplicité et esprit entrepreneurial (Actualité du 2 juillet 2020).

(1) L'ensemble des Communiqués sont affichés sur [www.edenred.com](http://www.edenred.com) ici (<https://www.edenred.com/fr/investisseurs-actionnaires/information-reglementee/communiqués-de-presse>) et ici (<https://www.edenred.com/fr/medias-journalistes/actualites-et-communiqués-de-presse>)



## Marque employeur

- Edenred lance sa marque employeur et dévoile sa campagne mondiale. Déployée dans les 46 pays du Groupe, cette campagne vise à promouvoir son image, en tant qu'employeur, à l'interne comme à l'externe (Actualité du 16 mars 2020).

## Acquisitions

- Edenred renforce sa position de *leader* du marché des cartes salaires aux Émirats arabes unis avec l'acquisition du portefeuille de cartes salaires de la société Mint, second opérateur spécialisé dans la distribution et la gestion des salaires des travailleurs non ou sous-bancarisés aux Émirats arabes unis. (Communiqué de presse du 8 janvier 2020) ;
- Edenred renforce sa position sur le marché brésilien avec l'acquisition des activités d'avantages aux salariés de Cooper Card. (Communiqué de presse du 13 mai 2020) ;
- Edenred détient désormais l'intégralité du capital d'UTA, deuxième acteur du marché des cartes-carburant multi-enseignes en Europe, également spécialisé dans les offres de services telles que les solutions de péage, de maintenance et de récupération de TVA (Communiqué de presse du 19 mai 2020).

## Avantages aux salariés

- Edenred entre sur le marché espagnol de la *foodtech* avec son service innovant de commande sur mobile (Actualité du 12 mars 2020).

## Solutions de mobilité professionnelle

- Edenred, spécialiste de l'intermédiation des paiements dans le monde du travail et acteur de premier plan dans le secteur de la mobilité professionnelle, publie un livre blanc consacré au transport routier en France (Communiqué de presse du 3 mars 2020).

## Services de paiement aux entreprises ou Edenred Corporate Payment

- Edenred lance le site internet d'Edenred Corporate Payment (Actualité du 25 février 2020) ;
- Edenred Corporate Payment rend la *marketplace* plus sûre et plus flexible avec Marjory, *leader* des services aux *marketplaces* qui propose désormais à ses clients la solution innovante de cartes virtuelles à usage unique ou multiple d'Edenred, afin de les aider à sécuriser leurs règlements fournisseurs avec une solution intégrée. (Actualité du 17 août 2020).

## Programmes sociaux publics

- Edenred avait annoncé en juin 2019 son offre d'accompagnement de la mobilité domicile – travail, à la croisée de deux de ses lignes de métiers, les Avantages aux salariés et les Solutions de mobilité professionnelle, en juin 2019. Suite à la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) adoptée en novembre 2019 puis l'entrée en vigueur des décrets relatifs aux Forfaits Mobilités Durables (FMD) le 11 mai 2020, Edenred a lancé le compte Ticket Mobilité, une solution digitale, simple d'usage, permettant aux salariés de bénéficier de la prise en charge par leur employeur de leurs frais de déplacement sur leurs trajets domicile-travail, jusqu'à 400 euros par an. (Actualité du 11 mai 2020) ;
- Edenred lance au Niger, Agri Edenred, une solution de paiement 100% digitale pour soutenir le développement des agriculteurs de ce pays. En Afrique, les solutions de paiement d'Edenred permettent déjà à un million d'agriculteurs d'améliorer leur productivité en leur assurant un accès facilité et traçable aux fertilisants indispensables au développement de leur activité. (Actualité du 14 septembre 2020).

## Opérations

- Edenred émet avec succès un emprunt obligataire de 600 millions d'euros, d'une durée de neuf ans (échéance 18 juin 2020), assortie d'un coupon de 1,375%. Cet emprunt permet au Groupe de renforcer ses ressources financières et d'allonger la maturité moyenne de sa dette dans des conditions favorables.

Le succès de cette opération reflète la confiance du marché dans la qualité du crédit du Groupe, dont la notation *Strong Investment Grade* (BBB+/A-2 Outlook stable) a été renouvelée en mai dernier par l'agence Standard & Poor's. (Communiqué de presse du 10 juin 2020).

## Gouvernance

- Quatre nominations au sein du Comité exécutif. (Communiqués de presse du 10 et du 16 décembre 2020) :
  - Emmanuelle Châtelain est nommée Directrice de la Communication d'Edenred,
  - Julien Tanguy est nommé Directeur général Finance,
  - Éric Sauvage est nommé Directeur général Marketing et Stratégie,
  - Patrick Rouvillois est nommé Directeur Général Innovation et Asie-Pacifique.

## Faits marquants post-clôture

- Sage et Corporate Spending Innovations, filiale du groupe Edenred, étendent leur partenariat pour proposer une nouvelle solution intégrée de paiement fournisseurs aux États-Unis (Communiqué de presse du 10 mars 2021).

### 1.3.2 Calendrier financier 2021

Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2021	22/04/2021
Assemblée générale des actionnaires	11/05/2021
Résultats semestriels 2021	27/07/2021
Chiffre d'affaires du 3 <sup>e</sup> trimestre 2021	21/10/2021

## 1.4 Historique

### 2010 Fondation du groupe Edenred

Le 29 juin 2010, l'Assemblée générale extraordinaire du groupe Accor approuve la séparation des activités Hôtellerie et Services, donnant ainsi naissance à Edenred, coté à la Bourse de Paris au sein de l'indice CAC Next 20.

Depuis la création de la Société, Edenred a poursuivi une politique d'acquisitions sélectives dans son cœur de métier et a effectué une revue stratégique de son portefeuille.

En octobre 2016, Edenred a mis en place un plan stratégique intitulé *Fast Forward*, ayant pour vocation d'accélérer la transformation du Groupe à horizon 2020 tout en posant les bases de nouvelles sources de croissance durable et profitable.

En octobre 2019, Edenred a dévoilé un nouveau plan stratégique intitulé *Next Frontier*, capitalisant sur la spécificité du modèle de plateforme du Groupe pour faire d'Edenred le compagnon de tous les jours des acteurs du monde du travail.

### Acquisitions principales au cours des trois dernières années

- Janvier 2018 : Edenred porte sa participation dans UTA à 83% ;
- Novembre 2018 : Acquisition de Corporate Spending innovations (CSI), l'un des tout premiers fournisseurs de solutions automatisées pour le paiement interentreprises en Amérique du Nord ;
- Novembre 2018 : Acquisition de The Right Fuelcard Compagny (TRFC), quatrième gestionnaire de cartes-carburant au Royaume-Uni ;
- Janvier 2019 : Acquisition conjointe des sociétés Merits & Benefits et Ekivita, leaders du marché des plateformes d'engagement des salariés en Belgique ;
- Mai 2019 : Acquisition de la plateforme d'engagement des salariés Easy Welfare en Italie ;
- Juillet 2019 : Acquisition de Benefit Online, la plateforme d'engagement des salariés en Roumanie ;
- Septembre 2019 : Edenred a signé un accord visant à acquérir EBV Finance, une société lituanienne spécialisée dans la

récupération de taxes pour les sociétés de transport européennes ;

- Janvier 2020 : Edenred renforce sa position de leader du marché des cartes salaires aux Émirats arabes unis par l'acquisition du portefeuille de cartes salaires de la société Mint ;
- Mai 2020 : Edenred détient désormais l'intégralité du capital d'UTA ;
- Mai 2020 : Edenred renforce sa position sur le marché brésilien avec l'acquisition des activités d'Avantages aux salariés de Cooper Card.

### Joint-venture et alliances au cours des trois dernières années

- Janvier 2018 : Edenred s'associe avec Partech Ventures, partenaire depuis 2011, pour explorer le marché africain ;
- Février 2018 : Foncia choisit l'offre Edenred pour développer un mode de paiement digital pour l'encaissement par virement ;
- Septembre 2018 : partenariat exclusif avec Itaú Unibanco, la plus grande banque à capitaux privés brésilienne, qui distribuera les solutions d'Avantages aux salariés à sa base clients ;
- Octobre 2018 : partenariat avec le Crédit Mutuel qui va proposer (ainsi que sa filiale le CIC), la carte *Ticket Restaurant* à sa base clients ;
- Février 2019 : Edenred lance son offre de services de paiement aux entreprises en Afrique avec Jumia Travel, premier opérateur e-commerce africain de réservations d'hôtels en ligne ;
- Juillet 2019 : Edenred s'associe à la plateforme française d'innovation dédiée aux services financiers dans les domaines de la *fintech*, de l'*insurtech* et des *paytech*, le Swave, créée en 2017, à l'initiative de l'État français.

### Cessions au cours des trois dernières années

Aucune.

Pour en savoir davantage sur les acquisitions, développements et cessions survenus en 2020 : chapitre 7 Les états financiers – Note 2 de l'annexe aux comptes consolidés pages 229 et 230.

## 1.5 Réglementation

### 1.5.1 Réglementation fiscale et sociale

#### 1.5.1.1 Présentation générale

Les Avantages aux salariés bénéficient d'exonérations de charges fiscales et/ou sociales octroyées par les États et destinées à encourager le recours à ces instruments pour atteindre les objectifs fixés par la législation sociale. Afin que ce régime d'incitation soit efficace, l'attribution et l'utilisation de ces solutions sont encadrées par des règles régissant notamment la participation et le rôle de l'employeur, la qualité des bénéficiaires et l'utilisation qui peut en être faite.

Dans certains pays, les entreprises souhaitant opérer sur le marché des Avantages aux salariés doivent obtenir un agrément. Elles peuvent également être soumises à des contraintes légales ou réglementaires encadrant l'émission des titres lorsque leur support est dématérialisé, ou encore le placement de la trésorerie résultant des titres émis mais non encore présentés pour remboursement par les commerçants partenaires (tel est par exemple le cas en France et en Roumanie (cf. section 2.1.4 du présent document page 40 et Note 4.7 de l'annexe aux comptes consolidés page 241).

L'activité Solutions de mobilité professionnelle n'est pas sensible à l'existence de ce type d'exonérations.

Les sous-sections suivantes présentent, à titre d'exemple, la législation applicable aux titres-repas en France et au Brésil.

#### 1.5.1.2 Régime applicable en France

##### Règles d'attribution et d'utilisation des titres-restaurant

L'attribution de titres-restaurant par un employeur est encadrée par un ensemble de règles, dont notamment :

- les titres-restaurant ne peuvent être attribués qu'aux salariés de l'entreprise (étendu aux stagiaires en application de l'article L. 124-13 du Code de l'éducation) ;
- les titres-restaurant doivent être accordés sur une base égalitaire à l'ensemble des salariés de l'entreprise. Toutefois, l'employeur peut n'en attribuer qu'à une partie de ses salariés sur la base de critères objectifs non discriminatoires ;
- un même salarié ne peut recevoir qu'un titre-restaurant par repas compris dans son horaire de travail journalier (les salariés à temps partiel bénéficient donc d'un titre-restaurant lorsque leur horaire de travail inclut la prise d'un repas).

L'utilisation que le salarié peut faire des titres-restaurant est également encadrée par un ensemble de règles, dont notamment :

- le salarié utilisateur ne peut régler le repas consommé ou l'achat de préparations alimentaires directement consommables, de produits laitiers ou de fruits et légumes que jusqu'à hauteur d'un plafond quotidien de 19 euros, et le commerçant partenaire ne peut rendre la monnaie sur la valeur du titre-restaurant sur support papier (le paiement se faisant au centime d'euros près avec le

titre-restaurant dématérialisé) ; le décret n° 2020-706 du 10 juin 2020 a prévu une dérogation temporaire jusqu'au 31 décembre 2020 portant le plafond quotidien à 38 euros pour les titres-restaurant utilisés auprès des seuls restaurants, hôtels-restaurant et débits de boissons assimilés. Cette dérogation a été prorogée jusqu'au 31 août 2021 par le décret n° 2021-104 du 2 février 2021 ;

- les titres-restaurant ne sont pas utilisables les dimanches et jours fériés, sauf décision contraire de l'employeur au bénéfice exclusif des salariés travaillant pendant ces mêmes jours. Lorsque les titres sont émis sur support papier, cette décision fait l'objet d'une mention très apparente sur les titres. Lorsque les titres sont émis sous forme dématérialisée, l'employeur informe par tout moyen les salariés concernés de sa décision, avant l'émission du titre. Par dérogation, le décret n° 2020-706 du 10 juin susmentionné a autorisé jusqu'au 31 décembre 2020 l'utilisation des titres-restaurant les dimanches et jours fériés auprès des seuls restaurants, hôtels-restaurant et débits de boissons assimilés. Cette dérogation a été prorogée jusqu'au 31 août 2021 par le décret n° 2021-104 du 2 février 2021.

Les pouvoirs publics ont par ailleurs prorogé, par le décret n° 2021-104 susmentionné, la validité des titres-restaurant 2020 jusqu'au 31 août 2021. Outre les personnes ou organismes exerçant la profession de restaurateur ou de détaillant en fruits et légumes, les établissements pouvant accepter des titres-restaurant sont ceux ayant reçu un agrément par la Commission nationale des titres-restaurant (CNTR).

##### Avantages sociaux pour l'employeur et le salarié

Les titres-restaurant font l'objet d'un cofinancement par l'employeur, éventuellement le Comité social et économique, et le salarié à qui ils sont remis. La contribution de l'employeur (à laquelle il faut ajouter, pour le calcul des seuils mentionnés ci-après, l'éventuelle contribution du Comité social et économique) dans le financement des titres-restaurant ne peut être ni inférieure à 50%, ni supérieure à 60% de la valeur faciale des titres. La part contributive de l'employeur bénéficie de l'exonération des cotisations de sécurité sociale salariales et patronales dans la mesure où elle n'excède pas un plafond fixé et réévalué chaque année dans la même proportion que la variation de l'indice des prix à la consommation hors tabac entre le 1<sup>er</sup> octobre de l'avant-dernière année et le 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédant celle de l'acquisition des titres-restaurant et arrondie, s'il y a lieu, au centime d'euros le plus proche (CGI, art. 81, 19<sup>o</sup> modifié par la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020). Ce plafond d'exonération a été maintenu à 5,55 euros pour 2021. L'employeur est libre de porter sa part contributive au-delà de ce plafond, tout en respectant les limites de 50% et 60% rappelées ci-dessus, auquel cas seule la fraction de cette contribution qui excède la limite d'exonération donne lieu à réintégration dans l'assiette de calcul des cotisations de l'entreprise.

1

### Avantages fiscaux pour le salarié

Les titres-restaurant constituent un complément de rémunération défiscalisé pour les salariés : la part de la valeur du titre prise en charge par l'employeur dans les limites légales expliquées ci-dessus est un complément de rémunération non assujéti à l'impôt sur le revenu pour le salarié bénéficiaire.

#### 1.5.1.3 Régime applicable au Brésil

Conformément à la loi brésilienne sur les titres-alimentation et les titres-restaurant (Labor Food Program – PAT), il existe deux types de titres-repas au Brésil : les titres-restaurant (*vale refeição*) et les titres-alimentation (*vale alimentação*). Les titres-restaurant ne peuvent être utilisés que dans des restaurants et établissements assimilés tandis que les titres-alimentation ne peuvent être utilisés que dans les supermarchés et autres commerces d'alimentation. Ces deux types de titres-repas ne sont pas substituables.

Les entreprises qui veulent distribuer des titres-repas ou des titres-alimentation à leurs salariés doivent se faire enregistrer auprès du ministère du Travail brésilien. Les entreprises peuvent ne concéder le bénéfice des titres-repas qu'à une partie de leurs

salariés, à la condition que soient inclus tous les salariés gagnant jusqu'à cinq fois le salaire minimum.

Comme en France, les titres-repas font l'objet d'un cofinancement par l'employeur et le salarié. La participation du salarié ne peut excéder 20% de la valeur faciale du titre-repas ; en pratique, le cas le plus courant est que l'employeur assume l'intégralité du coût en question. Les titres-repas constituent un avantage social totalement défiscalisé pour l'employeur comme pour le salarié. Pour les sociétés de grande taille, outre l'exemption de charges sociales, qui représentent au Brésil jusqu'à 100% du salaire brut, la contribution de l'employeur bénéficie d'une déduction d'impôt sur les sociétés plafonnées à 4% de l'impôt à payer au titre de chaque exercice fiscal. Depuis le 11 novembre 2017, la réforme du travail qui a modifié le Code du travail brésilien, est applicable au Brésil. Cette nouvelle loi prévoit notamment, une aide alimentaire fournie par les employeurs. Les aides alimentaires ne peuvent être payées en numéraire et ne sont pas considérées comme faisant partie du salaire en tant que tel, elles sont exonérées de charges sociales. La réforme du travail n'apporte aucun changement à la loi brésilienne sur les titres-alimentation et les titres-restaurant au Brésil (Labor Food Program – PAT).

## 1.5.2 Autres réglementations

### 1.5.2.1 Au sein de l'Union européenne

L'ensemble des avantages aux salariés est exclu de la directive 2009/110/CE du 16 septembre 2009 (directive Monnaie électronique) et de la directive (UE) 2015/2366 du 25 novembre 2015 (directive Services de Paiement). En effet, la directive Monnaie électronique souligne qu'elle n'a pas vocation à s'appliquer « à la valeur monétaire stockée sur des instruments prépayés spécifiques, conçus pour satisfaire des besoins précis et dont l'utilisation est restreinte » et ce, notamment, parce que ces instruments sont acceptés dans un « réseau limité » ou parce qu'ils ne peuvent être utilisés que pour acquérir « un éventail limité de biens ou de services, quelle que soit la situation géographique du point de vente ». Elle précise qu'il peut s'agir notamment « de titres-repas ou de titres de services (tels que des titres de services pour la garde d'enfant, des prestations sociales ou des régimes de prestations subventionnant l'emploi de personnes pour effectuer des tâches ménagères comme le nettoyage, le repassage ou le jardinage) qui font parfois l'objet d'un cadre juridique particulier en matière fiscale ou de droit du travail, destiné à encourager le recours à ces instruments pour atteindre les objectifs fixés dans la législation sociale ». Cette exclusion de l'ensemble des avantages aux salariés est réaffirmée dans la directive Services de Paiement, qui encadre la fourniture de services de paiements au sein de l'Union européenne et prévoit l'exclusion claire et inconditionnelle des « instruments valables dans un seul État membre fournis à la demande d'une entreprise ou d'un organisme public et réglementés par une autorité publique nationale ou régionale, à des fins sociales ou fiscales spécifiques, et permettant d'acquérir des biens ou des services spécifiques auprès de fournisseurs ayant conclu un accord commercial avec l'émetteur ».

Les familles de solutions « Motivation et récompenses », « Solutions de mobilité professionnelle » et « Services de paiement aux entreprises » contiennent en revanche certains programmes qui impliquent l'émission de monnaie électronique et/ou la fourniture de services de paiement, réservée aux établissements dûment agréés et soumis à des règles prudentielles spécifiques. Le Groupe propose ce type de solutions d'une part via ses filiales, PrePay Solutions UK et PPS EU, établissements de monnaie électronique agréés respectivement au Royaume-Uni et en Belgique, et d'autre part via les deux établissements de monnaie électronique créés par le Groupe en Italie et en France pour servir les besoins locaux : Edenred Italia Fin Srl et Edenred Paiement SAS.

Grâce à ces quatre établissements, Edenred peut développer dans ses filiales européennes des solutions s'appuyant sur des cartes prépayées qualifiées de monnaie électronique. Ces établissements répondent à l'ensemble des exigences prudentielles applicables (principalement un certain montant de capital social et des fonds propres déterminés en fonction des volumes traités). La principale règle découlant de la qualification de certains programmes de monnaie électronique ou de services de paiement tient à l'obligation de protection des fonds reçus en échange de l'émission de monnaie électronique ou en vue de la réalisation d'un ordre paiement. Ces fonds figurent au bilan sous les Fonds réservés (décrits en section 2.1.4 du présent document page 40 et à la Note 4.7 aux comptes consolidés page 241).

Suite de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne le 31 décembre 2020, PrePay Solutions UK continue d'émettre de la monnaie électronique à destination de son marché national. PPS EU a désormais la responsabilité d'émettre et de distribuer de la monnaie électronique par l'intermédiaire des autres filiales européennes.

### 1.5.2.2 En dehors de l'Union européenne

Le groupe Edenred est particulièrement vigilant à l'émergence de réglementations similaires à la directive Monnaie électronique et à la directive Services de Paiement dans l'ensemble des pays dans lesquels il exerce ses activités.

Dans plusieurs pays, des réglementations sur les services de paiement et/ou la monnaie électronique, encadrent parfois ces services avec une approche similaire à celle de l'Union européenne, reconnaissant ainsi les spécificités des avantages aux salariés proposés par Edenred.

C'est le cas par exemple de la Turquie, où une réglementation visant l'encadrement à la fois des services de paiement et de la monnaie électronique est entrée en vigueur en juin 2015. Cette réglementation, tout comme les directives européennes Monnaie Électronique et Services de Paiement, prévoit l'exclusion des

instruments acceptés dans un « réseau limité » ou ne donnant accès qu'à un « éventail limité de biens ou de services ».

Au Brésil, depuis 2014, les modalités d'émission et de fonctionnement de certains instruments de paiement électronique sont encadrées par la Banque Centrale. La publication de la circulaire n° 3886 le 26 mars 2018 a reconnu la spécificité des titres-alimentation et des titres-restaurant, les excluant du champ de supervision de la Banque Centrale. Les autres activités d'Edenred au Brésil, et notamment l'émission et la distribution de cartes-essence, restent dans le champ de supervision de la Banque Centrale. La société de fret (*Repom*) est autorisée par la Banque Centrale à intervenir en circuit fermé (*close-loop scheme*) avec l'émetteur. En outre, la société de carte-essence et de maintenance Ticket Soluções, est autorisée par la Banque Centrale à opérer en circuit fermé. Les autres demandes d'agrément pour les sociétés concernées par cette réglementation étaient encore en cours d'examen par la Banque Centrale au 31 décembre 2020.

1

## 1.6 Relations contractuelles

### 1.6.1 Relations contractuelles avec la clientèle

Les relations contractuelles avec les grands comptes qui génèrent un volume d'affaires significatif, prennent la forme de contrats-cadres qui organisent la relation commerciale.

Les contrats-cadres avec ces entreprises sont généralement conclus à la suite d'appels d'offres pour une durée d'un à trois ans et peuvent couvrir plusieurs sites ou filiales du groupe client. Ils prévoient notamment les conditions de rémunération de l'entité Edenred concernée ainsi que la périodicité de facturation et de règlement.

Pour la clientèle des petites et moyennes entreprises ou très petites entreprises ayant des besoins réduits et requérant une souplesse dans la réalisation des commandes, les relations contractuelles prennent généralement la forme de bons de commande contenant les conditions générales de vente. Dans le cadre de la digitalisation du Groupe, la contractualisation en ligne et la signature électronique simple, avancée ou qualifiée sont également mises en œuvre.

### 1.6.2 Relations contractuelles avec les prestataires marchands

L'affiliation des commerçants et marchands acceptant les solutions Edenred est formalisée par des instruments contractuels physiques ou dématérialisés, entre la filiale d'Edenred et chaque marchand concerné.

Les contrats précisent notamment les conditions de rémunération de la filiale d'Edenred ainsi que les conditions et procédures techniques d'acceptation des solutions Edenred concernées.

### 1.6.3 Relations contractuelles avec les fournisseurs et prestataires de services

Les rapports entre Edenred ou ses filiales avec les prestataires ou fournisseurs tiers font l'objet d'un encadrement contractuel classique. La commande de prestations auxquelles sont attachés des droits de propriété intellectuelle fait l'objet d'une vigilance particulière afin que les droits d'Edenred et de ses filiales sur les livrables soient clairement déterminés.

Edenred utilise de nombreux fournisseurs et n'est pas dépendant d'un fournisseur en particulier. Afin de bénéficier d'infrastructures technologiques puissantes, évolutives et sécurisées, le groupe Edenred privilégie les solutions de clouds, privés ou publics auprès des acteurs reconnus du marché pour la qualité de leurs services et leur pérennité. Le Groupe a notamment mis en place des

contrats-cadres mondiaux avec des prestataires de premier ordre pour les solutions cloud et les aspects réseaux associés particulièrement exigeants en termes de conformité, de sécurité et de disponibilité. Au soutien de la digitalisation des solutions du Groupe, la fourniture des cartes plastiques, de la monétique, des services techniques d'acquisition ou d'autorisation fait également l'objet d'une contractualisation attentive. Une attention particulière est également portée à l'encadrement contractuel et technique des prestataires traitant de données personnelles afin notamment d'assurer la conformité des traitements aux réglementations applicables telles que le règlement européen sur la protection des données (RGPD).

# 1

## PRÉSENTATION DU GROUPE

### 1.7 Propriété intellectuelle

## 1.7 Propriété intellectuelle

La propriété Intellectuelle d'Edenred est principalement composée de ses portefeuilles de marques et de noms de domaine. La gestion des droits de propriété intellectuelle bénéficie de ressources internes dédiées et d'une surveillance mondiale par l'intermédiaire de prestataires spécialisés. *Ticket Restaurant* <sup>(1)</sup> ainsi que les autres

dénominations des solutions et services proposés par Edenred sont des marques déposées dont le groupe Edenred est propriétaire.

Edenred veille à l'usage incorrect de ses marques protégées et particulièrement au respect de leur distinctivité.

## 1.8 Propriétés immobilières

La plupart des locaux occupés par le Groupe sont loués et le Groupe considère que le renouvellement de ses baux ne devrait pas poser de problème.

(1) Edenred n'est pas propriétaire de la marque *Ticket Restaurant* au Portugal.